

LE PERCIQUOIS



Périodique Municipal d'Informations

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- Nouvelles des associations
- Comité des Fêtes - Club de l'Espérance
- Histoire de Percey
- Photo de classe
- La page des écoliers
- Recette - Quelques perles
- Etat civil

Août 2011 - N° 11



LE MOT DU MAIRE

Déjà quatre mois depuis la parution du dernier numéro du perciquois. Des mois de sécheresse qui nous ont obligés à prendre soin de nos besoins en eau. Des arrêtés préfectoraux ont été pris afin de limiter l'usage de ce précieux liquide.

Pour le 11ème anniversaire de la création de notre communauté de communes d'Othe-en-Armançon les nouvelles dispositions de la réforme des collectivités territoriales étaient dévoilées, nous imposant la dissolution de celle-ci et notre rattachement à une structure plus importante. Deux possibilités s'offraient à notre commune, soit se regrouper avec le Tonnerrois soit avec le Florentinois.

Le conseil municipal de Percey a décidé, à l'unanimité, d'approuver le schéma proposé de rattachement à la communauté de communes du Florentinois.

Pourtant Tonnerroise depuis de nombreuses années, notre commune a tissé des liens de vie et partage des infrastructures communes avec le Florentinois. Le collège, la perception, la communauté de brigades de gendarmerie, la déchèterie, le RPI avec Butteaux et Germigny, mais aussi la proximité des commerces et le bassin d'emplois sont des atouts qui ont dirigé notre conseil dans son choix. L'année 2012 nous dévoilera le schéma définitif.

Fin avril notre secrétaire de mairie, madame ADRIEN, rejoignait à plein temps la mairie de Venizy. C'est mademoiselle Vanessa POITRENAUD, habitant la commune, qui la remplace. Nous lui souhaitons une longue carrière dans ses nouvelles fonctions.

Un autre départ fin juin celui de monsieur Jordan GUYOT, dont le contrat d'un an prenait fin. La commune a pu apprécier par sa présence toutes les tâches qu'il a réalisées, tant par de nombreux travaux de peinture que par sa participation à l'entretien et à la propreté de notre village. J'espère que cette année passée ensemble sera bénéfique pour la suite de sa vie professionnelle.

Certains d'entre vous ont reçu un courrier concernant l'entretien des rus bordant leur propriété. Ce n'est qu'un rappel pour le bon ordre public. En effet cet entretien incombe aux riverains, selon l'article L215-14 du code de l'environnement, ceci afin de permettre l'écoulement naturel des eaux notamment par l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Nous comptons sur le civisme de chacun et espérons ne pas être amenés à prendre des mesures drastiques.

Enfin notre salle de classe a changé de look. Il y a deux ans, électricité et peinture avaient été restaurées. Cette année tout le mobilier scolaire a été changé. Nous en profitons pour vous proposer d'acquérir les anciennes tables d'école.

Comme de nombreuses communes de France, Percey s'est doté d'un Plan Communal de Sauvegarde contre les risques majeurs. Espérant qu'il ne sera jamais mis en application, celui-ci est consultable en mairie.

Courant du dernier trimestre de cette année, des travaux de couverture auront lieu sur notre Eglise. Nous vous demandons toute votre indulgence pour les désagréments que cela pourrait causer.

Attention, prochainement sur notre commune va être installé un radar routier. Il sera situé sur la RD 905 en direction de Germigny. J'espère que le respect des vitesses maxi imposées nous évitera de désagréables surprises.

Je vous souhaite comme d'habitude une très bonne lecture de votre nouveau numéro du perciquois.

Daniel BOUCHERON

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 mai 2011

- Conventions de participation aux charges de fonctionnement du RPI :

Monsieur le Maire donne lecture des conventions de participation aux charges de fonctionnement des transports scolaires et de restauration scolaire (Butteaux, Germigny, Percey).

Le Conseil autorise le Maire à signer ces conventions.

- Présentation du rapport annuel de la Communauté de Communes d'Othe-en-Armançon sur le prix et la qualité d'élimination des déchets ménagers pour 2010.

- Présentation du projet de schéma départemental de coopération intercommunale :

Après présentation par le Maire, le Conseil donne un avis favorable à son rattachement à la Communauté de Communes du Florentinois.

Certains avantages semblent se détacher notamment, la proximité kilométrique, le bassin de vie, la déchetterie, la perception, le collège, les pompiers, la piscine, les commerces en sont ses atouts.

- Demande de subvention:

Une subvention de fonctionnement est demandée par les Aides à Domicile aux Personnes Âgées de la région de Flogny-la-Chapelle. Le Conseil décide d'attribuer une subvention pour 2012 dont le montant sera voté au budget 2012.

- Questions diverses :

- Curage de buses : le devis de la Société VEOLIA pour un montant de 679,23€ HT a été retenu pour le curage de buses de la rue Albert Joly.
- Achat de barrières de sécurité : Monsieur le Maire propose l'achat de 10 barrières de sécurité pour un montant de 380,00€ HT accepté par le Conseil.
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : après lecture par le Maire, le Conseil accepte le Plan Communal de Sauvegarde.

Réunion du 25 juillet 2011

- Réforme de la fiscalité de l'aménagement :

Monsieur le Maire donne des informations sur la réforme de la fiscalité de l'aménagement qui a pour enjeu d'améliorer la compréhension du régime, de simplifier en réduisant le nombre des taxes et d'inciter à la création de logements. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer une taxe d'aménagement sur la commune de Percey au taux de 2,5% à compter du 1er mars 2012.

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :

Le SCOT est un outil de planifications stratégiques en matière d'environnement, d'habitat, de déplacements, d'équipements et d'activités. La Commune n'ayant pas de documents d'urbanisme, Monsieur le Maire propose d'inscrire pour le budget 2012 la création d'une carte communale.

Le Conseil décide de l'inscrire au budget 2012.

- Dissolution de l'AFR (Association Foncière de Remembrement)

Le bureau de l'AFR de Percey a, dans sa délibération du 22 juillet 2011, demandé sa dissolution et propose que :

- les équipements réalisés par l'AFR soient incorporés dans le patrimoine communal.
- les avoirs financiers de l'AFR soient attribués à la commune.

Le Conseil Municipal accepte et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tout acte et prendre toute décision visant à l'incorporation des biens de l'AFR et à la reprise de l'actif.

Monsieur Daniel MAUREY représentera la Commune pour signer l'acte administratif.

- Vente de l'ancien mobilier scolaire:

Le Conseil décide de mettre en vente 15 anciennes tables de classe au prix de 40,00€ l'unité.

L'offre sera faite par l'intermédiaire du Perciquois et les inscriptions reçues en Mairie.

- Arrêté municipal d'approbation du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) :

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté municipal du PCS validé par la préfecture. Il est opérationnel à compter de ce jour et consultable en Mairie.

- Informations diverses :

Monsieur le Maire :

- fait part d'une lettre du Conseil Général concernant les aides aux collectivités,
- donne lecture d'une demande de participation du collège de Saint-Florentin qui sera inscrite au budget 2012,
- rappelle les mesures de préventions pour les risque de feux de végétations,
- informe le Conseil d'une nouvelle législation concernant les travaux d'élagage aux abords des voies communales,
- donne lecture d'une lettre envoyée à Madame Lara LUNOW,
- donne lecture d'une lettre envoyée aux propriétaires riverains des rus.

Monsieur JAMBON rend compte d'une réunion de concertation sur la Sécurité Routière.

INFORMATIONS DIVERSES

La fille du président de la société de chasse de Percy est une fine gâchette.

Claire BERNARD, 9 ans, qui est inscrite au club de tir de Neuvy-Sautour depuis moins d'un an, a participé en juillet au championnat de France des écoles de tir à Châteauroux.

5eme au niveau départemental, 13eme au niveau régional, 59eme au niveau national, notre jeune percquoise représente brillamment notre commune.



Concert à l'église :

Le dimanche 15 mai 2011, l'association pour la sauvegarde de l'Eglise Saint Loup de Percy a organisé un concert avec la chorale St Loup de Briennon. Au programme des chants profanes et sacrés, ce fut un beau succès. Dans l'entrée de l'édifice, Geneviève ROUSSEL peintre pastelliste présentait ses toiles. Quelques personnalités ont eu la gentillesse de se déplacer, d'autres se sont excusés.

La vente de cartes postales et les dons sont consacrés à la restauration de notre Eglise dans le but de sauvegarder notre patrimoine.

Des projets se préparent pour les mois à venir, nous comptons sur votre présence.

Encore merci à tous pour votre participation.

La Présidente, Liliane ANDRE



L'Ecluse :

M. ORLANDI et Mme GIROT, les nouveaux habitants de l'écluse de Percy, ont transformé



l'environnement de notre écluse 103. Félicitations pour leur initiative qui embellit l'entrée du village.

COMITE DES FETES - CLUB DE L'ESPERANCE

Grande affluence pour le Vide grenier – Marché paysan du 8 mai 2011 :

Le dimanche de bonne heure et toute la journée, les rues de notre village ont connu une affluence record.

Organisée par le Comité des fêtes - club de l'espérance de Percey, cette manifestation prend tous les ans un peu plus d'ampleur, nous avons accueilli cette année 130 exposants venus de notre village, des villages voisins ou plus éloignés et répartis en deux parties :

- Au cœur du village, le marché paysan, où des artisans proposaient des produits savoyards, vin, cidre, miel, boudin, champagne ... etc ... où, panier sous le bras nous pouvions faire nos emplettes.
- Dans les rues de Percey, le vide grenier, où les exposants vendaient toutes sortes d'articles.

Le soleil étant au rendez-vous, la buvette a tourné à plein régime.

Les organisateurs, plus que satisfaits, vont revoir la mise en place et la logistique de cette manifestation afin de l'améliorer encore pour l'année prochaine.



Dimanche 5 juin : Sortie à Langres

Le dimanche 5 juin, le Comité des fêtes a organisé une sortie afin de visiter la ville de Langres en Haute-Marne, et ses alentours. Des personnes de notre commune et de l'extérieur étaient au rendez-vous, devant la mairie à 7 heures afin de prendre le car. Tous ont pu apprécier la visite de la ville fortifiée commentée par un guide, que ce soit en car ou à pied. Après le repas dans un restaurant du centre ville, nous sommes partis pour le moulin au fil de l'eau à ORCEVAUX . Très intéressant et passionnant de connaître le savoir faire d'antan, passer de la scierie au moulin à farine avant la dégustation des produits du Terroir.

Ensuite, direction AUBERIVE où un guide nous attendait afin de nous commenter 870 ans d'histoire de l'Abbaye Cistercienne d'Auberive. Cette visite a malheureusement été un peu perturbée par un violent orage. Retour vers 20 heures à Percey, tous enchantés par cette agréable journée conviviale et remplie de découvertes.



Samedi 18 juin : Fête de la musique

C'est sous le chapiteau prêté par nos amis des Croûtes et complété par nos stands, que le Comité des fêtes de Percey a organisé cette année la fête de la musique. Cette soirée, animée par M. LAMBERT disc jockey a été ponctuée de jeux amusants entre les deux communes. Malgré un temps pluvieux, la fête s'est terminée vers 3 heures du matin, dans une ambiance très agréable et dans un esprit de détente et de camaraderie.



14 juillet : Fête Nationale

Belle réussite pour cette journée Républicaine du 14 juillet à Percey. Comme chaque année, le Comité des fêtes a organisé un repas et rencontre des Perciquois à la salle des fêtes. Beaucoup de jeunes et moins jeunes ont participé à cette journée où des tables bien décorées et un buffet bien copieux les attendaient. L'après midi s'est poursuivi par des jeux de pétanque pour certains, pendant que d'autres jouaient à des jeux de sociétés (scrabble ...). La journée s'est terminée en prenant l'apéritif et en finissant les restes de midi avec les personnes présentes, nous nous sommes quittés heureux de cette agréable journée.



le samedi 20 août 2011 a eu lieu la fête champêtre suivie d'un feu d'artifice

C'est par une température estivale, mais à l'ombre des arbres, que le repas champêtre a rassemblé une cinquantaine de personnes dans une ambiance amicale.

Vers les 23 heures nous avons rejoint les personnes (jeunes et moins jeunes) qui attendaient sur le pont du canal le traditionnel feu d'artifice.

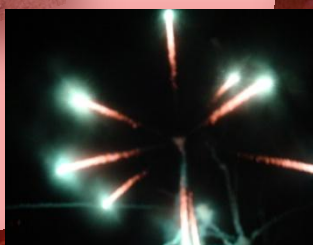
Les différents tableaux de ce feu furent appréciés par les spectateurs qui ont chaleureusement applaudi.

De retour à la salle, le Comité des fêtes- Club de l'Espérance a offert un rafraîchissement aux personnes présentes, quelques pas de danse ont terminé la soirée.

Les organisateurs, satisfaits de cette soirée, remercient les bénévoles pour leur participation.



Fête champêtre



Feu d'artifice



Les Rencontres du Mercredi :

Un repas convivial a clôturé pour les vacances les rencontres du mercredi après-midi et s'est poursuivi par différents jeux (scrabble, rummy, pétanque).

Rendez-vous le mercredi 7 septembre à 14 heures.





HISTOIRE

L'ASSAINISSEMENT et LA VOIRIE :

Autres grands travaux de la fin du 20ème siècle, l'assainissement et la voirie.

Le réseau pluvial a vocation à recueillir des eaux de pluies et de ruissellement. Sont généralement rattachées aux eaux pluviales, les eaux d'arrosage et de ruissellement des voies publiques et privées.

Ces travaux ont commencé dans les années 1980. Le montant de ces travaux d'assainissement pluvial s'élevait à fin 1996 à 420 000 Francs et le montant des travaux de voirie à 245 000 Francs.

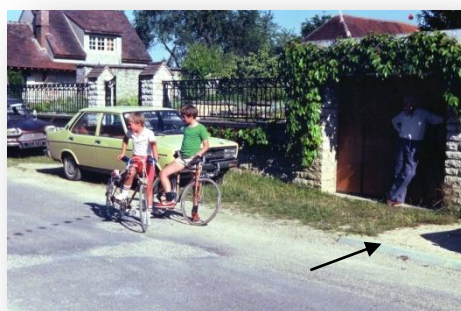
Ils ont été, en grande partie, effectués par l'entreprise DAL DEGAN et par la société qui lui a succédé. Les bénévoles du village ont aussi participé dans la mesure de leurs moyens.

Ci -dessous quelques photos prises avant et après les travaux :

Rue Albert Joly : travaux échelonnés de 1980 à 2000.



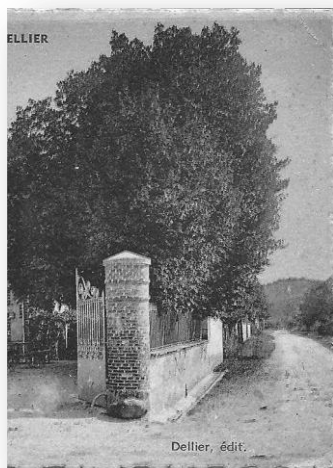
Sur ces deux premières photographies prises lors de la célébration du centenaire de la mairie en 1980. On distingue bien la partie déjà faite.



Busage et élargissement de la chaussée de la fin de la rue Albert Joly, devant la ferme de M. et Mme MOREAU, en 1989.

Route des Croûtes :

En 1983, le conseil décide d'effectuer les travaux route des Croûtes.



Cette route deviendra la rue de la Croix Saint Jacques en 1996.

Rue de la Fontaine : travaux en 1982.



Petite Rue : travaux en 1984.

côté mairie



côté Route de la Sogne



Grande Rue : travaux en 1982.

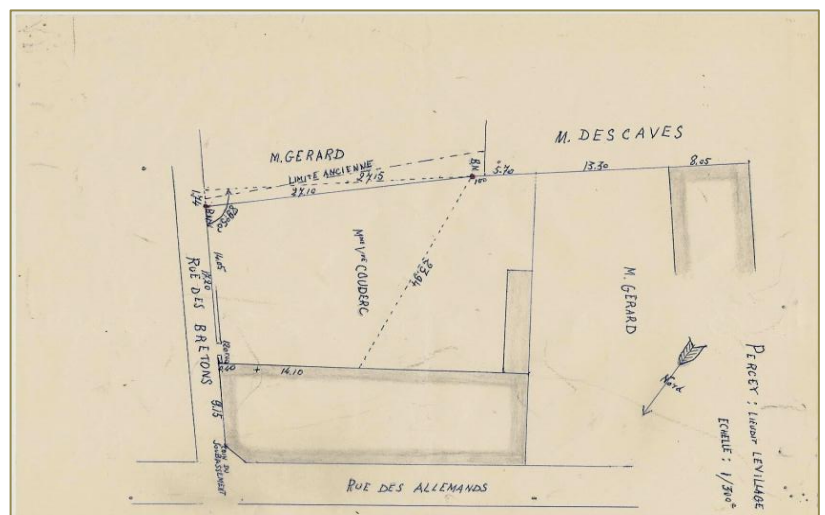


Ruelle Berton :

En décembre 1937, suite à une demande de la préfecture au sujet du chemin rural n°4 dit " Ruelle **au Berton**" le Conseil décide définitivement la reconnaissance, l'élargissement et le bornage de ce chemin qui deviendra la Ruelle Berton.

D'après ce plan établi par le notaire de M. Pierre COUDERC fin du XIXe siècle, cette ruelle se serait appelée à un moment donné, la "rue **des Bretons**".

Elle a été complètement réhabilitée en 2010 suite à l'installation de nouvelles habitations.



Ruelle Berton avant et après travaux



Les Milleries et la Ferme des Plants :

Renforcement du chemin de la ferme des plants en 1981 et en 1993.

Sur cette photo de la ferme des Plants on voit bien la différence entre la partie renforcée et l'autre →

Les travaux réalisés aux Milleries se sont élevés à 313 855 Francs dans les années 1990.

Un busage supplémentaire a été fait par des bénévoles en juin 2008, rue des Milleries au niveau de la ferme de M. et Mme. VALLET. (perciquois n°2)



Rue des Cours :

Des premiers travaux d'assainissement et de busage plus piège à eau ont été effectués dans les années 1990. Actuellement, en cours de busage et de renforcement par l'entreprise MANSANTI.



la rue des cours
vue d'en bas



La rue des Cours après travaux

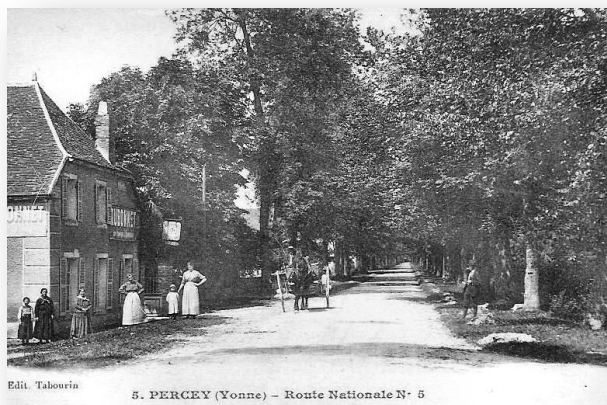


vue d'en haut



vue d'en bas

Rue Nationale : Travaux d'assainissement et de voirie exécutés par l'entreprise MANSANTI dans les années 1980-1990..



Yonne Républicaine du 30 juillet 1987

Les travaux d'assainissement fluvial des trottoirs de Percey sont terminés. La réception des travaux a eu lieu hier matin, en présence de M^{me} Durand, maire de Percey, et de M. Mère, ingénieur T.P.E. et de l'entreprise Mansanti-Fortini.

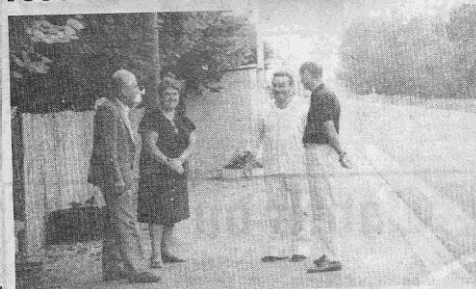
Durant le mois de juillet, les accotements de la départementale 905 ont été aménagés pour résoudre les problèmes d'inondation. En raison de l'insuffisance des canalisations, par temps de grosses pluies, les eaux s'écoulaient chez les riverains. Inondant les maisons, d'une manière parfois inquiétante.

Dès lors, le problème ne devrait plus se poser. D'un côté le busage existant de 300 mm a été doublé d'un second de 500 mm ; de l'autre côté de la route, un busage de 300 mm a été créé. Grâce à l'utilisation du procédé laser par l'entreprise de Flogny, les travaux se sont déroulés rapidement. Le laser permettait, en effet, un alignement parfait des busages.

Pour l'instant, la commune ne prévoit pas d'autres travaux, hormis la réfection du clocher qui se déroule actuellement. Il est vrai que l'assainissement des trottoirs a entamé le budget. Le coût des travaux s'élève approximativement à 300 000 francs. L'Etat et le département avaient accordé des subventions à la commune.

Fin des travaux d'assainissement à Percey

Les problèmes d'inondations résolus



Le renforcement du trottoir devant chez M. et Mme MAGNE a été complètement refait par l'entreprise Hubert WILLEMS en 2010.



Rue des Mésanges :

La rue Neuve devient la rue des Mésanges en 1987.



La Sogne :

En 1959, le conseil décide le nettoyage de la mare et de passer commande de pierres pour mettre sur les chemins de la Sogne et de la rue Creuse.

En septembre 1965, le Conseil décide de combler la mare devenue inutilisable. Cette mare sera comblée par l'apport de terre provenant de particuliers à titre gratuit.

De 1990 à 1995, les travaux d'assainissement du hameau de la Sogne sont effectués pour un montant total de 519.933 Francs (rue principale : 405.474 et rue du château d'eau: 114.459). La commune a été obligée d'emprunter 300 000 Francs.

En 1999 Mme. DURAND, Maire, propose de demander une subvention de 244 825 Francs auprès du Conseil Général de l'Yonne pour l'assainissement et la voirie de la route de la Sogne et d'une partie de la rue Albert Joly.



La Sogne



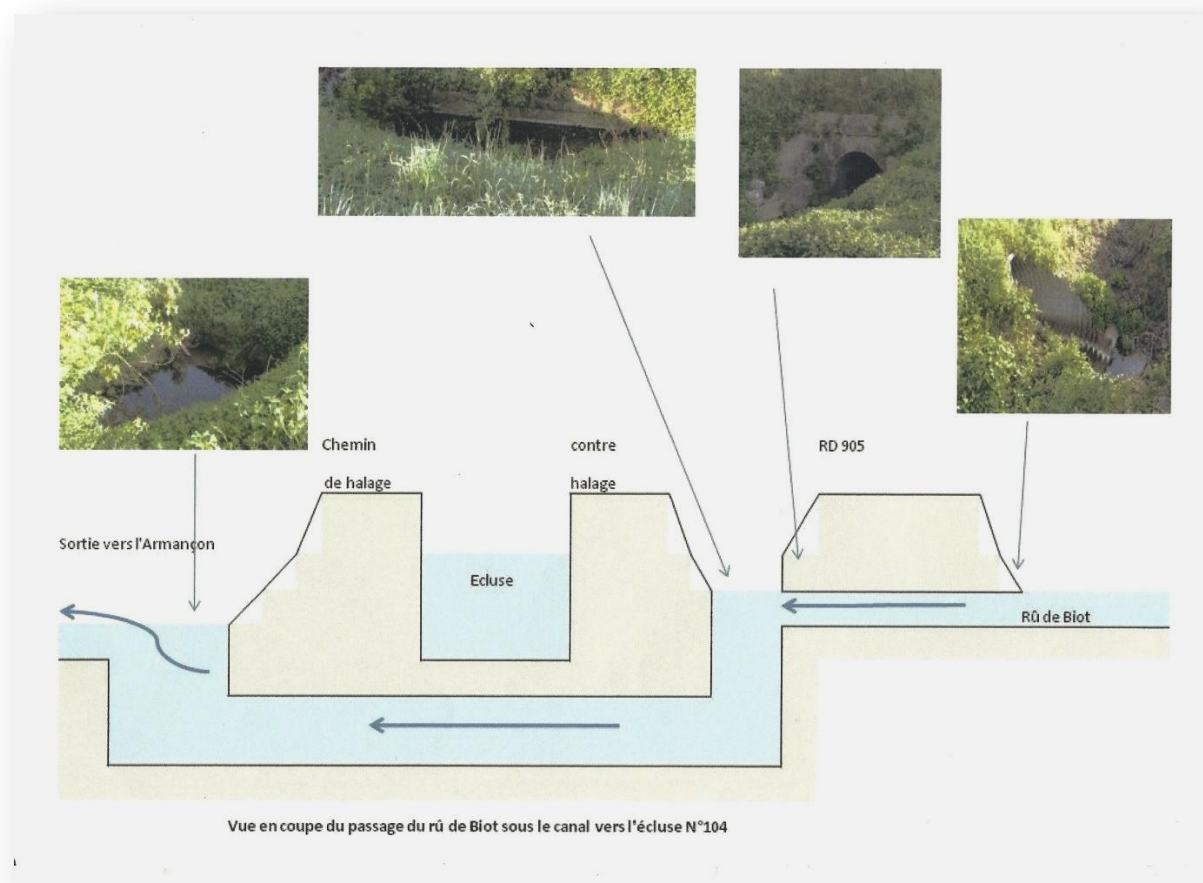
Les chiffres officiels :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
1985 : 481 909 Frs	509 711 Frs (dont travaux salle communale et assainissement pluvial)
1986 : 428 118 Frs	145 033 Frs (dont travaux voirie, salle communale et assainissement pluvial)
1987 : 575 464 Frs	430 372 Frs (dont travaux voirie, église, assainissement pluvial)
1988 : 393 612 Frs	338 261 Frs (dont travaux voirie, assainissement pluvial, électricité église et Mairie)
1989 : 640 537 Frs	301 732 Frs (dont toiture Mairie, cour école, assainissement pluvial)
1990 : 596 952 Frs	324 634 Frs (dont installation sanitaires scolaires, réfection portes et fenêtres Mairie, assainissement pluvial)

Les travaux de l'école, la mairie et l'église, seront traités dans un prochain numéro du Perciquois.

Où vont nos eaux pluviales ?

Nos eaux pluviales vont dans les rus et les fossés du village et rejoignent le ru de Biot pour se jeter dans l'Armançon. Sauf les eaux pluviales de la ferme des Plants qui se déversent sur la commune des Croûtes.



croquis réalisé par Daniel Bonnetat

Entretien de la voirie :

Il y a deux sortes de routes à Percey : les routes communales et les routes départementales.

L'assainissement, la création ou la réfection des trottoirs sont à la charge de la Commune.

L'entretien de la Voirie communale est de la compétence de la Communauté de Communes d'Othe-en-Armançon.

Les voies départementales :

RD 905 - Rue Nationale,

RD 424 - Rue Albert Joly, Rue des Milleries

RD 51 - Rue des deux Ponts,

RD 161 - Route qui va de la Chaussée à Flogny la Chapelle

L'entretien d'une route départementale incombe au département. Mais c'est le maire qui assure la police de la circulation et qui est chargé de la sûreté et de la commodité du passage sur ces voies dans la traversée de sa commune. Il y a donc deux autorités différentes sur les voies départementales traversant une agglomération.

Ci-dessous, copie d'une lettre d'information de Madame DURAND, Maire, du 17 mai 1991 informant les administrés des travaux prévus pour les prochaines années (1990/2000)

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
Arrondissement

PERCEY, le 17 Mai 1991

d'AVALLON

MAIRIE
DE
PERCEY

Monsieur, Madame,

L'équipe municipale réunie ce jour souhaite vous mettre au courant des projets futurs. Profitant du remembrement et afin de redonner un essor nouveau à la commune, elle a pensé qu'il serait souhaitable de rapprocher une partie des terrains communaux près du bourg, pour créer dans les années à venir une zone pavillonnaire, un terrain de jeux, une zone artisanale.

- Zone pavillonnaire prévue au lieudit "La Couperie" superficie environ 2,5 Ha
- Terrain de jeux prévu au lieudit "L'Arche" Superficie environ 1 Ha
- Zone artisanale prévue le long du CD 905 au lieudit "Les Perrières" superficie environ 7 Ha

La création de ces zones ne peut en aucun cas porter préjudice aux propriétaires de terrains à bâtir.

Ce projet ne nous paraît pas utopique, des réalisations de ce genre ont déjà vu le jour dans bon nombre de petites communes.

Ces projets ne viendront pas à l'encontre des travaux prévus dans le village (assainissement pluvial par exemple), au contraire ils viendront conforter la position de la commune.

Une proposition d'échange pour les propriétaires se trouvant dans les zones et acceptant celle-ci vous est donnée dans le tableau ci-joint.

Il est bien entendu que ces zones seront aménagées au fur et à mesure des demandes, par exemple : la vente des premières parcelles permettra l'aménagement des zones.

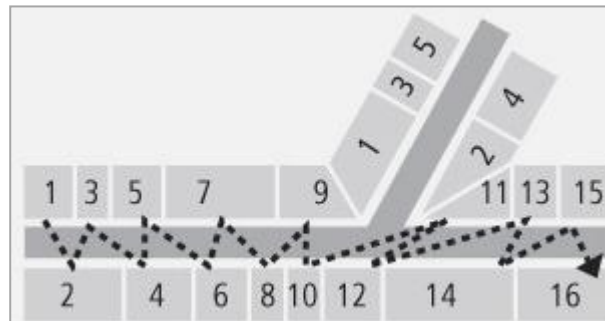
Pour la création de la zone artisanale un carrefour sera à prévoir. Une partie du financement sera assurée par une subvention du Conseil Général dans le cadre du FIED (Fonds d'intervention économique départemental) et éventuellement une subvention au titre de la DGE (Dotation d'Etat de 20 à 40 %).

La zone pavillonnaire prévue à 'la Couperie' n'a pas abouti.

NUMEROTATION DES RUES :

La numérotation des rues a eu lieu en 1987.

Il s'agit d'une numérotation séquentielle, les immeubles sont numérotés de 2 en 2, depuis le début de la voie. Les numéros pairs (2, 4, 6, etc.) sont regroupés d'un côté de la voie et les numéros impairs de l'autre. la réglementation n'impose aucune obligation à cet égard. La décision appartient au Maire de la Commune.



Des plaques avec numéros blancs sur fond bleu ont été distribuées aux habitants.

Certaines propriétés qui ont été scindées possèdent des numéros Bis ou Ter (route de la Sogne).

ZONE ARTISANALE :

Lors d'une réunion du Conseil du 10 février 1994, et vu l'arrêté interministériel du 7 décembre 1979 relatif aux concours apportés aux collectivités locales par l'Etat, le Conseil sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement de l'Yonne pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation de la zone artisanale le long de la RD 905.

Le montant approximatif de ces travaux est estimé à 993 400 Francs.

Acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement :

Conseil du 5 juillet 1996 :

- le SIAEP de Villiers-Vineux se charge de l'étude de l'alimentation en eau potable, montant estimé des travaux 260 000 francs.

- M. Michel ANDRE accepte le déplacement d'un terrain lui appartenant de 5 ares 75 ca. M. Gaston MOREAU accepte de vendre son terrain de 4 ares et 55 ca. La superficie 1ha 50 a, attribuée à M. Joël MOREAU lors du remembrement de 1993 et située dans la zone artisanale, est amputée de 15 ares.

La superficie totale de cette zone sera de 5 ha

En novembre 1996, le Conseil décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Yonne, la somme de 220 000 Francs pour financer l'aménagement du carrefour de desserte sur la RD 905. Le remboursement s'effectuera sur 12 années.



Photographies prises en 1997, lors du début des travaux d'aménagement.

Le 16 mai 1997, suite aux travaux du carrefour de desserte de la zone artisanale sur la RD 905 et la RD51, le Conseil demande que la vitesse des véhicules au niveau de la zone artisanale soit limitée à 70 km/heure et que la traversée de l'agglomération reste limitée à 50 km/heure.

Conseil du 23 juillet 1997 : Aucune observation n'ayant été formulée au terme de l'enquête publique prescrite par arrêté préfectoral en date du 12 mai, et concernant la création d'un lotissement communal au lieu-dit "Le Poirier Rouge", le Conseil confirme le projet d'aménagement de la zone réservée à des activités artisanales.

Le lotissement communal artisanal "Le Poirier Rouge" est approuvé par arrêté préfectoral le 23 septembre 1997.



Sur cette photographie, on voit le terrain avant travaux et le vieux poirier dit "rouge" à cause de la couleur de ses poires et qui a dû être sacrifié lors de la création de la zone artisanale.

En octobre 1997, M. Arie HOGENDOORN se rend acquéreur de deux parcelles (lot 1 et 2). En septembre 1998 le Conseil après en avoir délibéré, accepte de vendre à la Société Civile Immobilière du Poirier les parcelles n° 1 et 2 situées dans la zone artisanale "le Poirier Rouge" pour la construction d'une serre de production et d'une serre de vente.



Le Conseil, prend note que M. Arie HOGENDOORN sera le gérant de la SCI du poirier concernant la vente de produits horticoles, de produits maraîchers, de produits régionaux et de tous produits de jardinage.

Il ouvrira la jardinerie le 18 octobre 2000.



Une entreprise « fleurissante »



L'entreprise, malgré son agrandissement, veut garder un caractère résolument familial.

Créée en 1982, évoluant de la production vers le commerce, l'entreprise familiale d'Arie Hogendoorn des Millelles s'est agrandie.

Un bâtiment de stockage et une serre de vente de 296 m² répondant aux normes européennes ont poussé sur le bord du CD 905 dans la zone artisanale de Percy.

Plantes vertes, plantes fleuries, pépinières, rosiers bulbes seront complétés à partir du printemps par la vente de graines, plants de légumes, fleurs à repiquer de la production.

Améliorer l'accueil

« La production restant aux Millelles, nous voulons proposer à nos clients ce qu'ils recherchent maintenant, c'est-à-dire des plantes, poteries et terre pour la plantation. L'amélioration également de l'accueil grâce au parking et aux heures d'ouverture, et un mode de travail rendu plus facile pour la vente nous ont incité à cet agrandissement », explique Arie.

Un avenir familial fleurissant.



Photographie prise le jour de l'ouverture

article de l'Yonne Républicaine

AMENAGEMENTS DIVERS :

Le Square de la Mairie :

Le jardin de l'instituteur est transformé en square en 1993.

Le Terrain de Jeux :

Implanté route de Panama après le remembrement en 1996.



avant la création du terrain de jeux



le terrain de jeu aujourd'hui

Abribus :

Un abribus est installé sur la route Nationale en 1984 - coût : 3.717 Francs

L'abribus des Milleries a été offert à la commune par l'entreprise DAL DEGAN en 1995.

C'est la société OBIBAT de Percey qui a construit l'abribus de la place de la Mairie.

TABLES A VENDRE : Suite au remplacement du mobilier scolaire, le Conseil Municipal a décidé de mettre en vente 15 anciennes tables d'école.

Le prix est fixé à 40 euros par table.

Tous les habitants de Percey sont invités à s'inscrire, mais priorité sera donnée aux habitants de la commune ayant été scolarisés à Percey. Une seule inscription par foyer. La distribution sera faite par tirage au sort.

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 30 septembre 2011.



Les nouvelles tables :



PHOTO DE CLASSE



classe de Madame FAYADAT 1951/1952



Nous vous remercions de nous signaler toute erreur.

LA PAGE DES ECOLIERS

Cette année

Cette année, nous avons bien rigolé.

Cette année, nous avons bien travaillé.

Cette année, nous avons beaucoup chanté.

Cette année, nous avons bien joué.

Mais c'est la fin de l'année, nous sommes bien désolés

Mais ce sont les vacances, et nous allons bien en profiter !

Notre année de CM1 se termine ...

Pendant notre année scolaire, nous avons fait une sortie : nous avons visité France miniature.

Nous sommes allés à la piscine et aussi au gymnase de Flogny la Chapelle.

Nous avons travaillé avec les CM2 sur les gestes de premiers secours et sur la sécurité routière.

C'était très intéressant.

Tout au long de l'année, la maîtresse nous a fait découvrir de nouvelles choses qui pourront nous aider dans nos études.

France miniature

Le 7 juin ,nous sommes allés à France miniature . Les monuments les plus importants de France ont été reproduits en miniature.

Nous avons vu : le Viaduc de Garabit qui faisait 564,69m de longueur et 122m de haut,

La gare des Bénédictins de Limoges,

Le château de Chambord que nous avons étudié en classe. Il est constitué de 440 pièces, de 365 cheminées et de 83 escaliers,

Le château de Versailles est composé de 700 pièces, de 2153 fenêtres et de 17000 hectares de jardin.

Nous avons vu l'Hôtel-Dieu de Beaune. L'intérieur est très décoré avec de nombreuses peintures religieuses car les hospices étaient tenus par l'ordre des sœurs hospitalières de Beaune.

Nous avons vu le barrage de Tignes qui est le plus haut de France avec ses 180 mètres de hauteur et sa capacité de retenue est de 230 millions de m³ d'eau.

Le stade de France peut accueillir 80 000 personnes. La maquette représente 3450 heures de travail. 55 000 spectateurs ont été peints à la main.

Malheureusement, la visite a été écourtée à cause de la pluie mais nous avons reçu une entrée gratuite pour y retourner avec nos parents.



LA FETE DES ECOLES

Samedi 25 juin, nous avons organisé la fête des écoles à Germigny.

Il y a eu plusieurs danses réalisées par les enfants de la petite section jusqu'au CM2

Les maîtresses ont été contentes du spectacle et les parents aussi.

Après le spectacle, la kermesse a commencé :

Il y avait des jeux, des gâteaux et des boissons,

Des jeux comme la pêche à la ligne, le chamboule tout et aussi un atelier maquillage.

La journée s'est très bien passée.



Nous nous sommes beaucoup amusés !

CRUMBLE DE COURGETTES AUX 2 SAUMONS

Temps de préparation : 50mn pour 2 personnes

Ingrédients :

½ bouquet de basilic
4 petites courgettes
1 gros oignon
2 belles cuillères à soupe de margarine
10cl de vin blanc sec
2 pavés de saumon frais sans la peau
50g de dés de saumon fumé
Quelques baies roses



Pour le crumble :

100g de farine
50g de poudre d'amandes
75g de margarine
Sel
Quelques amandes effilées pour le décor

Préparation :

Préchauffez le four à 180°. Ciselez le basilic. Râpez les courgettes et l'oignon avec les plus gros trous de la râpe. Faites fondre. Jetez-les dans une sauteuse, à feu vif, avec la margarine. Arrosez du vin blanc, puis ajoutez le basilic et le sel. Poursuivez doucement la cuisson jusqu'à ce que les légumes soient légèrement croquants.

En attendant, taillez le saumon frais en morceaux et mélangez avec le saumon fumé et les baies roses légèrement écrasées.

Enfin, préparez le crumble : mélangez la farine, la poudre d'amandes et le sel, incorporez la margarine en émiettant avec les doigts pour réaliser un sable grossier. Répartissez les légumes mijotés dans le fond d'un plat à gratin. Recouvrez des saumons, puis du crumble et enfournez 15 minutes jusqu'à ce que le crumble soit doré et croustillant.

Servez bien chaud, parsemez d'amandes effilées grillées.

Astuce : réalisez cette recette en version individuelle, en utilisant des moules transparents pour le plaisir des yeux !



QUELQUES PERLES



En cas d'incendie, ne pas paniquer et écrire au proviseur qui prendra les mesures nécessaires.

Ma fille a passé l'oral par écrit.

La première fois que l'instituteur a châtré mon fils pour une bêtise, je n'ai pas réagi. Mais quand il s'est mis à le châtrer tous les jours pour des riens du tout, juste parce que sa tête ne lui revient pas, j'ai décidé de prendre la mort aux dents.

Les calculettes c'est des inventions de feignants qui ne savent même plus compter leurs tables de multiplications sur les doigts .

Etre à l'heure c'est important surtout quand on est en retard.

Le hérisson est un rongeur de la famille des piquants.

Le caviar pousse dans les poissons très chers.

Il n'y a pas d'arbre dans le désert parce qu'on n'arrive pas à faire pousser de l'eau.

INVITE SURPRISE :



La nature a réservé une belle surprise à notre maire et à son épouse.

Un petit écureuil qui a perdu sa maman



Malheureusement, après s'être rassasié, il est reparti sans laisser d'adresse.

ETAT CIVIL

.....

MARIAGE : - Mr Sébastien
MOREAU et Mlle Anne GIBOUIN le 06
août 2011

NAISSANCES : - Gabriel CHANTIER né le 04 mai 2011
- Julien MOREAU né le 13 juin 2011
- Ezio BIC né le 16 août 2011

DECES : - Mme Marcelle LHUILLIER le 11 mai 2011
- Mr Jean-Louis HARDY le 28 juin 2011

NOUVEAUX ARRIVANTS

- Mr et Mme FOURNIER et leur fille : 18, rue nationale
 - Mr LEMAITRE, Mlle GARGUILLO et leur fille : 1, petite rue
- nous leur souhaitons la bienvenue

DATES A RETENIR

Attention changement de date : la randonnée aura lieu le samedi 24 septembre.

Le 29 octobre : halloween.

Le 12 novembre : loto.

Le 3 décembre : repas des aînés.

— Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h30

Tél : 03 86 43 21 56 Fax : 03 86 56 03 57 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Robert DELACROIX, Jeannine DURAND, Bernard MAGNE, Régine MAZERON, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.

IPNS